

## Imaginons notre monde... Thème : santé

La pandémie du COVID-19 a mis en évidence **deux faiblesses majeures** : les **défaillances du « système de santé »** (sous-entendu la **capacité des hôpitaux publics à faire face à un nombre important d'urgence**), et **l'absence de mesures préventives**.

Mais revenons à une analyse plus générale du traitement de la santé.

Parmi les **mesures de prévention**, on peut citer la **lutte contre les pollutions atmosphériques** (la première mesure étant de **publier les données réelles**), la **suppression de l'aluminium dans les vaccins**, une **alimentation plus saine qui passe par une amélioration de la santé des sols** et évidemment **l'arrêt de l'agriculture industrielle**, une **reconnexion des humains avec la nature**, une **part plus large réservée aux médecines naturelles**, etc.

La question du risque est également évoquée : quels sont les risques que l'humanité est prête à accepter ? Les pesticides, la radioactivité, les automobiles et leur monde ?

Une des solutions se trouve dans **l'investissement massif dans la santé publique**, notamment en **recherche expérimentale et recherche appliquée**.

Le traitement politique des questions de santé : tout sujet scientifique, y compris les questions médicales, **si elles doivent bien-entendu être éclairées par des avis de scientifiques, doivent être tranchées par les citoyens eux-mêmes**.

On nous propose une approche plus large de la santé (médecine holistique) qui engloberait dans une vision écosystémiques les questions de santé mentale.

L'effectivité du droit à la santé nécessite **des indicateurs permettant d'évaluer l'efficacité des mesures**, par exemple, les inégalités territoriales (distance d'un poste de secours), les délais de prise en charge aux urgences ou encore le refus de soins par manque d'argent, le degré d'autonomie des territoires. Il faudra **gommer les disparités régionales des infrastructures sanitaires** : installer des hôpitaux publics de proximité, par exemple à distance inférieure à 15 km de tout point de chaque département, des maternités et étudier une organisation des urgences tenant compte des réalités médicales (comme le délai d'intervention à respecter pour garantir les chances d'un patient) et des fréquences / gravités des événements de santé. Dans ce cadre, **la médecine doit être intégrée dans le domaine public**. Dans tous les cas, il faudra **outiller les acteurs de la société civile et les journalistes aux instruments et mécanismes de mesure du droit à la santé afin qu'ils puissent observer, déceler, évaluer et dénoncer les violations constatées**.

Il sera **essentiel d'intégrer dans la réflexion le rôle majeur des personnels de santé** et de le traduire dans la qualité de leur formation, de leurs conditions de travail (horaires, temps de repos, hygiène, ...), de leurs rémunérations. Pour cela, **il sera nécessaire de recruter des professionnels à tous les niveaux qui assureront par leur disponibilité la sécurité des patients**.

Bien entendu, il est proposé de mettre en **place la gratuité intégrale pour tous des soins, ainsi que des hospitalisations en service public**. De la même façon, **l'interdiction de la spéculation et la vente aux enchères des médicaments et des molécules, la souveraineté des états, en particulier les pays les plus pauvres en matière de soins et de disponibilité des médicaments sont des décisions immédiates à prendre**.

**Le caractère public de la santé** est mis en évidence par nombre de contributions. Certain.es vont même **plus loin en demandant que la santé soit un bien commun de l'humanité, qui devrait être également géré au niveau local**. Ainsi, le modèle économique de coopération doit être développé à l'échelle mondiale, financé par des fonds publics. Il concerne **toutes les composantes de la chaîne : recherche fondamentale, développement des médicaments et des technologies, mise à disposition auprès des populations sur un mode égalitaire, intégration de la gestion des établissements de santé – soins, rééducation, fin de vie – dans une approche financière globale prenant en compte les externalités négatives des acteurs économiques**. Il est évidemment prioritaire d'affranchir de l'influence des lobbies industriels et autres laboratoires pharmaceutiques l'OMS et toutes les instances de régulation.